

# Toujours plus **généreux**

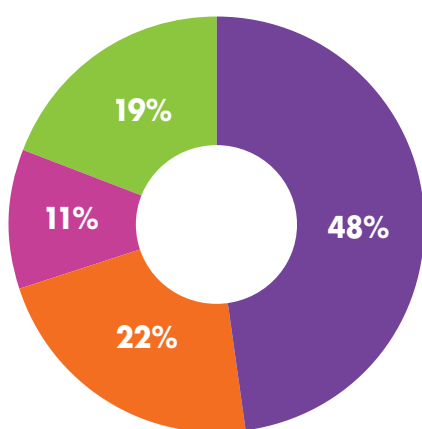
Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

## Les dons que nous percevons :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des usagers, séjours de vacances ou cadeaux pour les plus démunis, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

En 2017, la générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises, associations et autres organismes pour des dons numéraires et en nature) ainsi qu'un legs ont permis de collecter 394 360 euros.

Des projets remarquables ont été retenus par des partenaires, fondations, fonds de dotations... Ces ressources contribuent au financement d'actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité, et permettent d'apporter « un plus » aux publics accueillis.



- Entreprises
- Particuliers
- Legs
- Autres organismes à but non lucratif

## En 2017 grâce à votre générosité...

À la clinique Sainte-Barbe, le 20 avril 2017, deux chirurgiens (ORL et maxillo-facial) ont réalisé une reconstruction mandibulaire après exérèse carcinologique ; cette opération fut une première dans un établissement privé alsacien ! La microchirurgie pour la reconstruction des patients traités en oncologie est une activité en plein développement au Groupe Hospitalier Saint-Vincent et requiert un équipement technologique particulier ; en 2017, c'est un matériel microscopique qui a pu être acheté grâce à un don.



▲ Matériel microscopique

À la clinique Sainte-Anne, particuliers et associations se mobilisent au profit du futur Centre « Mieux-Être » du nouveau centre d'hémodialyse. Toujours fidèle, l'association Force et Courage agit et cette année, la troupe de théâtre « Richstetter Bâsetheatre » a elle aussi fait un don pour l'aménagement de cet espace qui répondra à trois objectifs : le réentraînement à l'effort, l'éducation thérapeutique, le dépistage des patients chuteurs.



▲ Le futur Centre « Mieux-Être »

Et à la maternité, un berceau pour nouveau-né à hauteur variable hydraulique a été offert par la société Le carré médical.



▲ Le berceau à hauteur variable

Dans le cadre des 20 ans de l'USP - unité de soins palliatifs, un concert d'orgue a permis de collecter plus de 1 000 euros au profit des services de soins palliatifs de la clinique de la Toussaint.

La Fondation Atrium a attribué une subvention de 10000 euros au secteur Enfance, plusieurs projets exceptionnels ont ainsi pu se concrétiser.



▲ Concert pour le 20 ans de l'USP

Deux conventions de partenariat bénéficient au secteur Solidarité. L'association Logiservices, structure d'insertion par l'activité économique a fait un don de 5 000 euros pour soutenir l'activité du Bal - bureau d'accès au logement. Et parce que la pérennisation du dispositif « Habitat partagé soins palliatifs » nécessite l'aménagement d'un ascenseur, l'association ASPANS contribue par un don à ces travaux.



Les nombreux dons perçus au profit des personnes âgées financent majoritairement des projets d'animations au sein des maisons de retraite.

En 2017, à Montigny-Lès-Metz, l'aménagement du futur « Jardin de Vie » est un projet fortement soutenu.



▲ Signature de la convention avec Logiservices

Bien d'autres projets ont pu voir le jour grâce aux dons.